

LES CAHIERS DE L'
Entre
LOISIRS-CULTURE
Deux
GASTRONOMIE
Mers

3 €

N° 53

NOVEMBRE-DÉCEMBRE



Augustine,
telle qu'en elle-même.

EDITO

DEVOIR DE MÉMOIRE
Le cimetière des « Oubliés »

D'HIER... À DEMAIN
**L'Entre-deux-Mers
et le train à grande vitesse**

ÉCOLOGIE ET
BOTANIQUE
Le Baguenaudier

TRIBUNE LIBRE
La goutte d'eau

ACTUALITÉ
Ces morts, veilleurs de vie

BALADE VILLAGEOISE
**Saint-Aubin de Branne,
le bonheur tranquille**

EDITO

L'art de la formule

MODESTE 1^{er}, notre ministre d'en haut, dont le souci majeur est de se bien faire comprendre de la France d'en bas, manie avec l'aisance du communicant professionnel qu'il fut, l'art de la formule !

Il est vrai que ce qui s'explique clairement se conçoit aisément ! Encore que... Affirmer lors d'un discours pédagogique évoquant la rude tâche qui attend nos nouveaux dirigeants de la Nation que « ... la route est droite mais la pente est forte... » peut poser question ?

« La route est droite... » voilà une bonne nouvelle même si on ne sait pas très bien où cette route nous mène. « ... mais, la pente est forte... » BIGRE ! Là, le pire est prévisible ! Imaginez un relâchement du frein à main par le chef du train de la bonne gouvernance ? Vers quel gouffre serions-nous précipités ?

Cependant, on voit par là que l'usage de la périphrase présente un intérêt indubitable celui de faire en sorte que chacun, optimiste ou pessimiste, s'y retrouve !

Il me souvient, qu'Augustine (1), en son temps, utilisait quelques locutions proverbiales qui ont constitué en quelque sorte

le fondement de mon éducation, somme toute, par ailleurs, assez déçousue. Compte tenu de l'air du temps, certains de ces axiomes de bon sens pourraient utilement être remis au goût du jour. Selon les situations, nos édiles pouvant puiser dans ce viatique populaire pour se faire entendre.

Par exemple : La municipalité de Béziers : « Mange ton poing et garde l'autre pour demain ». Cela lui aurait permis de faire l'économie du régime sec et diététique auquel ont été soumis les enfants des écoles dont les parents n'avaient pas réglé la cantine.

« Qui dort dîne », suivi de « la nuit porte conseil » pourraient être les mots d'ordre de tous les maires qui ne savent comment résoudre le problème des SDF.

« Les chiens aboient... la caravane passe » formule idéale pour envisager avec sérénité les cortèges revendicatifs.

La liste est quasiment inépuisable. Et si après une journée harassante, notre Super ministre se couche en ayant l'impression d'avoir « une araignée au plafond », pas de panique, « araignée du soir, espoir » et « demain, il fera jour ! »

1. ma grand'mère

Colette Lièvre

Le cimetière des « Oubliés »

Le cimetière de Cadillac se trouve un peu à l'écart de la bastide proprement dite, à l'ombre tutélaire de l'hôpital psychiatrique, à proximité de l'unité des Malades difficiles (U.M.D). De l'autre côté de la route, on trouve l'Équipement, les pompiers et les bâtiments de la gendarmerie. De leurs balcons, les familles de gendarmes en garnison ont une vue plongeante sur les lieux des morts. Les Lieux ? Oui ! Car à Cadillac, un cimetière peut en cacher un autre.



Au premier abord, la grille passée, il n'y a rien de remarquable. Le cimetière ressemble à tous ceux de nos bourgades avec leurs tombes couvertes de fleurs de couleurs vives en plastique, qui ne fanent jamais, d'ex-voto chargés de perpétuer le souvenir de peines et chagrins qui finissent par se diluer dans le temps.

Il y a, comme partout, de modestes tombes avec une simple pierre et une croix ; il y a l'arrogance de tombeaux de béton ou de marbre, c'est selon, sorte de commodes à tiroirs pour ranger les défunts d'une même famille ; il y a le silence juste troublé par le bruit du gravier qui crisse sous les pas. Mais il y a aussi, dans le mur de gauche que l'on croit, au premier abord, être un mur d'enceinte, une béance !

Passé le pas, vous êtes dans un autre monde, celui du cimetière des « morts oubliés ».

Là, point de pierre tombale, point de fleur, point d'ex-voto, peu de noms, plus souvent seulement un numéro matricule, quelquefois une date : celle du décès.

Un monde terrifiant d'anonymat avec des croix de fer rouillées, toutes identiques, dont le pied emprisonné dans un bloc de béton les empêche d'être englouties dans un sol mouvant et défoncé.

C'est le cimetière des Oubliés !

Celui des malades mentaux, des fous, des psychopathes, des psychotiques, des doux cinglés, des dangereux agités : tous ceux qui, de leur vivant, ont été parqués par la société, qui n'a jamais su très bien quoi en faire, sont passés par la case hôpital psychiatrique et qui ont fini, aussi, un jour, par mourir.

Il semble bien qu'alors leur déviance à la normalité ait continué de les poursuivre pour qu'ils aient été toujours considérés forclos et à ce titre n'aient pas eu le droit au repos éternel en compagnie des braves gens !

Ils sont près de 900 relégués et alignés, au carré, avec une rigueur digne d'un cimetière militaire. Justement parmi ces 898 sépultures – exactement –, il y en a

98 qui sont occupées par des militaires, sorte de soldats inconnus puisque tout aussi anonymes, tout aussi oubliés de leur famille, de la société, de la Grande Muette, de la France.

Comme beaucoup, ils sont partis à la guerre pour défendre la Patrie, et, ils ont eu la malchance de prendre un « Zinzin » (1) en pleine tête, les laissant fracassés, « gueules cassées », morts-vivants, peut être sans mémoire, certainement sans cohérence. Hors service, en quelque sorte. Uniquement bons pour l'hôpital psychiatrique où ils ont fini leurs jours dans l'indifférence.

Ils n'ont eu droit à rien. Ni à la gloire, ni aux honneurs, ni aux médailles, ni au « Mort pour la France », ni « A la Patrie reconnaissante ». Rien, ni fleurs, ni couronnes (2). 98 vies pour rien !

Ce destin en négatif va bientôt trouver sa solution finale puisqu'en 2003, il ne devrait rester plus rien non plus du « Cimetière des Oubliés ».

Table rase !

La commune qui est devenue propriétaire du lieu va le restructurer. Les cimetières aujourd'hui, c'est comme les entreprises, cela se restructure ! Pour ce faire, le long du mur, détrempé par la pluie, il y a un avis communal accompagné du plan des tombes dont beaucoup, et pour cause, ne sont pas nommées.

Cet avis est le suivant : « Dans le cadre de la restructuration des cimetières, il avait été procédé à des constats d'abandon de certaines tombes et caveaux pendant la période du 11 octobre au 13 octobre 1999.

Le Maire de Cadillac invite les familles qui n'ont pas pris contact avec la Mairie depuis la mise en place de cette procédure, à se faire connaître de toute urgence et rappelle que cette démarche peut se faire jusqu'au 20 novembre 2002. Passé ce délai, la commune de Cadillac pourra en effectuer la reprise.

Sont concernées les familles dont les noms